PUBLI-TOPEX
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHIEU – 75008 PARIS
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS
R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO **11.75.39613.75**
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ETAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

WEBINAIRE – Actualiser et perfectionner ses connaissances dans les activités de syndic et de gestionnaire locatif

OBJECTIFS DE LA FORMATION

> Faire le point sur les nouveautés législatives et jurisprudentielles de l'année afin d'adapter sa pratique, de sécuriser sa gestion et d'anticiper les évolutions à venir.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

> Formation dispensée en webinaire: chacun recevra un lien de connexion pour rejoindre la salle de formation par visioconférence sur l'application de communication collaborative Microsoft Teams, qu'il faudra installer préalablement à la formation.
> La veille de la formation, rappel du lien de connexion et envoi du support de cours par mail à chaque participant.
> Lors de l'exposé de l'intervenant, chacun peut intervenir au micro ou dans le chat.

ITINÉRAIRE DE LA FORMATION

1re demi-journée – Gestion de copropriété

> Aperçu rapide de l'actualité immobilière en 2022
> Mise en conformité des règlements de copropriété: l'impact de la loi 3DS
> Les travaux en copropriété après la loi climat et résilience
> Point sur les aides et les financements disponibles pour la rénovation énergétique des bâtiments en copropriété
> La propriété et la réfection des colonnes d'électricité... Et de gaz!
> Focus: les outils pour recouvrer les charges de copropriété
> Revue de jurisprudences

2e demi-journée – Gestion locative

> Obligations de rénovation énergétique des bâtiments d'habitation: le point sur les décrets d'application de la loi «climat et résilience»
> Premiers retours sur le gel des loyers
> L'encadrement des loyers: la loi 3DS change la donne
> Les annonces immobilières: nouvelles règles et nouvelles sanctions
> Loc'Avantages / Anah: les aides financières pour la rénovation énergétique des bâtiments et le nouveau dispositif de défiscalisation

> La caution du bail d'habitation après la réforme du droit des suretés
> La résiliation du bail et l'expulsion: point de jurisprudence
> Baux commerciaux: revue de jurisprudences (non-renouvellement et travaux)
> Baux ruraux: revue de jurisprudences
> Les restrictions à la location en meublés de tourisme

Le programme est susceptible d'ajouts ou de modifications selon l'évolution de l'actualité en matière de gestion immobilière

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi

> Pointage des présents sur Microsoft Teams.
> Attestation de présence disponible dans l'espace client du site publi-topex.com sous réserve de la réception des réponses au QCM de validation des connaissances.

Evaluation

> Tour de table en début de formation pour évaluer le niveau et les besoins, confirmation de l'acquisition des informations à la fin de chaque séquence. L'intervenant répond aux questions complémentaires des participants posées à l'issue de la formation adressées à formation@publi-topex.com qui transmettra à l'intervenant.
> Quiz en fin de formation afin d'évaluer l'atteinte des objectifs.
> Evaluation de la formation par le participant: questionnaire de satisfaction à chaud du stagiaire en fin de session.

Le programme est disponible au format PDF dans le compte client, rubrique «Documents formation», dès que l'inscription est enregistrée.